



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le



24063872

11 AVR. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0802 720 332**

Nom

(en entier) : **MM.SKINCARE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Wavre 1110 à 1160 Auderghem**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25/03/2024, est actée, à l'unanimité, le transfert du siège social vers Avenue Louise 500 à 1050 Ixelles, à partir du 25/03/2024.

Fait à Bruxelles, le 25/03/2024

Mikles Martina

ADMINISTRATEUR

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).